

INFORMATIONS DIVERSES

PERMANENCES ELUS

Les permanences du samedi matin ont vécu, elles seront remplacées par le vendredi de 16h à 18h30. Ce changement est la conséquence du peu de fréquentation dans l'ancienne plage horaire. Par contre il sera toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire le samedi matin.

LE PAILLAGE

Il existe une opération qui permet de respecter plus facilement l'environnement, elle consiste à pailler le pied de nos plantations. Cette opération a un double objectif : empêcher la pousse des mauvaises herbes, apporter un engrais naturel aux plantes. Cet été, des particuliers qui avaient procédé à l'élagage de haies, ont proposé leur bois à nos services qui possèdent une broyeuse à végétaux. Ceux-ci ont accepté en demandant simplement que les branchages soient rangés de façon fonctionnelle. Cette opération a permis d'avoir en réserve une grande quantité de paillage (voir la photo ci-dessous) correspondant à une somme de 3500€ (environ 85€ le m3). Si vous avez l'opportunité, faites une proposition à la mairie, mais comme vous l'aurez compris, il y a des conditions obligatoires, les Services Techniques ne sont pas une entreprise d'élagage pour particuliers : la réponse dépendra de la disponibilité du personnel et de la nature du bois proposé.



Notre réserve de paillage



Nos deux jeunes en emploi d'été au mois d'août



BIBLIOTHEQUE Pour les vacances, la Bibliothèque s'enrichira de nombreuses nouveautés concernant le patrimoine local, des policiers, des romans, et des livres pour enfants. Venez les découvrir et les emprunter : Depuis la rentrée tous les vendredis de 17H à 19H, et, nouveauté, tous les mercredis de 17H30 à 18H30.

N'hésitez pas à venir, la lecture est un plaisir !

EXPLICATION DE TEXTE

Quand ils consultent le panneau de permis de construire de la maison médicale et de la bibliothèque, certains s'étonnent (pour le moins) de la surface indiquée, croyant à une grossière erreur... Et pourtant la surface inscrite est bien la bonne car elle concerne la totalité des surfaces contiguës propriétés de la mairie (école, mairie, local informatique) comme les règles d'urbanisme le stipulent.

LES CLOCHES DE L'EGLISE

Leur silence étonne certains et ceux-ci alertent régulièrement la mairie... En fait, le système d'entraînement du mécanisme doit être changé. Cette opération ne peut être réalisée que par une entreprise spécialisée. En principe, la réparation devrait être effectuée à la mi-septembre.

MANIFESTATIONS À VENIR

9 septembre	Amicale Brettevillaise : repas des bénévoles
7 octobre	Concours de Belote du Club des Aînés
14 octobre	Animations : Les Enfants de Bretteville
22 octobre	Repas des Aînés CCAS
18 novembre	Belote du FC Bretteville
25 novembre	Repas Dansant de la CHESNÉE
19 décembre	Marché de Noël

BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 17

Septembre 2017

✓ Le Mot du Maire	Page 1
✓ Les Réunions de quartiers, Semaine scolaire,	Page 2
✓ Les Travaux, Informations diverses,	Page 3
✓ Informations diverses, Dates à retenir.	Page 4

Le mot du maire

Voici venu le temps de la rentrée. Pour qu'elle soit réussie, il a fallu prévoir et travailler en amont.

On pense évidemment d'abord rentrée scolaire, celle-ci a été préparée activement par nos services, et quand besoin était par des entreprises. Enfants, parents et enseignants auront eu plaisir à retrouver des locaux bien nettoyés et mieux équipés : les grands bénéficieront d'un nouveau projecteur vidéo, les petits d'un nouveau jeu (l'ancien était devenu trop vétuste), tous, d'un matériel de sport renouvelé et mieux rangé. De quoi encourager nos enfants et leurs enseignantes parmi lesquelles nous avons le plaisir d'accueillir Madame Laurette GOUHIER qui aura la charge des CP et CE1. Nous n'avons pas oublié les collégiens qui disposeront d'un abribus tout neuf.

La rentrée c'est aussi celle des associations. Certes beaucoup d'entre elles ont été sur la brèche cet été, en particulier avec la fête champêtre très réussie, mais elles reprennent leurs activités propres à partir de ce mois de septembre. Toutes font preuve d'une belle vitalité, certaines s'appêtent à renouveler leurs cadres et c'est toujours un moment délicat, surtout quand les partants ont été exemplaires.

Avec l'ensemble du conseil, j'exprime mes remerciements et mes encouragements à tous, j'espère aussi et surtout que tous les brettevillais en âge de travailler aient un emploi qui leur permette de vivre bien. Bonne rentrée à tous.

Pierre PHILIPPART



Le logo de l'école, créé par les élèves de l'élémentaire, a été installé durant l'été par nos services techniques.

LES REUNIONS DE QUARTIERS

Une nouvelle série de réunions de hameaux ou de quartiers est prévue. Notez sur vos agendas :

Samedi 23 septembre à 9h30, Salle du Conseil : Les Diligences, Route de Bellevue, Hameau Liot

Samedi 7 octobre à 9h30, Salle du Conseil : Hameau Besnard, Hameau de La Monteux, Les Fontaines

Samedi 21 octobre à 9h30, Salle du Conseil : La Rue, Grand Chemin, Rue du Vieux Château

Lundi 30 octobre à 15h30, Salle du Conseil : agriculteurs et propriétaires de terres agricoles.

Vous recevrez un rappel dans vos boîtes aux lettres.

LA SEMAINE SCOLAIRE

Lors du dernier Conseil d'Ecole, les enseignants et les représentants de parents ont demandé, qu'à partir de la rentrée 2018, la semaine de 4 jours soit rétablie. La Municipalité ne s'oppose pas à ce choix qu'elle ne peut mettre en application dès septembre 2017 en raison des modalités demandées par l'Education Nationale. Il conviendra cependant d'organiser des réunions d'information et de concertation au cours des deux premiers trimestres afin que chacun ait conscience des avantages et inconvénients de chaque type de semaine.

En conclusion, pour l'année scolaire 2017/2018, la semaine a été maintenue comme les années précédentes, avec des TAP (temps d'activités périscolaires) le mardi et le vendredi. La rentrée s'est très bien passée avec des effectifs en légère hausse.



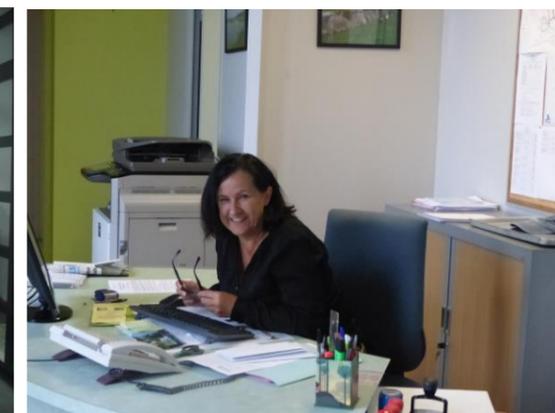
Les enfants de la Maternelle ont pu apprécier leur nouveau jeu dès la rentrée !

LES TRAVAUX



Le terrain de football a été soigné cet été pour permettre à nos sportifs de s'exprimer au mieux, d'ici la fin du mois les vestiaires seront repeints par nos services. Nous sommes en attente des travaux d'un électricien qui renforcera l'éclairage dans les semaines qui viennent.

INFORMATIONS DIVERSES



Il y a des semaines que vous n'entendez plus trop parler des projets de Maison Médicale et de Bibliothèque qui ont été présentés au cours du premier semestre (photo de gauche), pourtant les choses avancent, l'ouverture des plis de l'appel d'offres sera faite dans la première quinzaine de septembre, elle sera suivie de l'étude technique des dossiers avant que la commission se prononce sur le choix des entreprises. Les travaux devraient débuter fin octobre, début novembre. Nos infirmières locales attendent avec impatience leur cabinet plus moderne que l'actuel, et surtout aux normes handicapés. A l'heure présente un ostéopathe a donné son accord pour occuper un des trois cabinets, et nous sommes en contact avec deux médecins.

Sur la photo de droite, un visage souriant que les utilisateurs de la mairie connaissent déjà, celui de Nadine. Elle assure l'accueil, la réception des courriers, et surtout le suivi de l'urbanisme et de l'état civil et supplée Amélie secrétaire générale quand elle est absente. Nadine continue d'exercer le secrétariat de mairie au MESNIL AU VAL une journée par semaine.

L'aménagement du terrain de jeu sur la route du Fort va se poursuivre au cours du trimestre. Une tyrolienne de 25m de long sera installée côté route et une structure multi-jeux complètera, pour le moment, l'équipement destiné aux jeunes enfants de la commune et du camping. Les bancs ne seront pas oubliés.

Zéro phyto à Bretteville !

Notre commune a obtenu le niveau 3 de la charte d'entretien des espaces publics, charte le conseil départemental est partenaire technique et financier. Ce niveau 3 est le niveau maximum.

Comme vous le savez déjà notre commune s'est engagée à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces naturels. Certes, il est plus facile et plus rapide de pulvériser des produits phytosanitaires que d'effectuer un désherbage thermique ou à la main. Cependant il serait illusoire de penser que ces produits répandus en grande quantité n'ont aucune incidence sur la santé publique et la faune, notamment les insectes pollinisateurs, dont les abeilles. C'est pour cela que qu'un peu partout une flore sauvage, (qu'on ne devrait plus appeler mauvaises herbes), est davantage présente dans notre commune. Cependant notre engagement nécessite l'adhésion des Brettevillais qui auront à cœur d'entretenir leurs limites de propriété.